



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2026

Référence :
2026-03-21-10

Objet de la délibération :
**Désignation des
représentants dans les
organismes extérieurs**

Membres élus	19
Membres en fonction	19
Membres présents	18

Vote à main levée

Pour : 19

Contre :

Abstention :

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture de
Mulhouse

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à 16H30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDSER proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle communale sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : ADRIAN Daniel, BARTHELEMY Carine, CONRATH Roger, FERFLAMM Martine, GERBER Catherine, HELDER Marion, KEMPF Charlene, KOCH Patrick, LE CAM Nicolas, LETOUBLON Olivier, MERCIER David, MIHELIC Sandie, PREAU Françoise, REIBER Alain, SUTTER Michel, TISSERANT Nathalie, WURTZEL André, ZINGLE Mireille.

Excusé représenté :

M. PUGIN Eric donne délégation à M. SUTTER Michel

Objet de la délibération : Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Landsers est représentée dans certain nombre de syndicats et d'organismes extérieurs. Il convient de désigner l'ensemble des délégués qui représenteront la Commune au sein de ces organismes respectifs.

Le vote est effectué à main levée. Les élus proclamés délégués sont les suivants :

Syndicat Mixte des cours d'eau du Sundgau Oriental :

- M. ADRIAN Daniel, Maire (titulaire)
- M. LETOUBLON Olivier (suppléant)

Groupement intérêt cynégétique :

- Mme FERFLAMM Martine

Territoire d'Energie Alsace :

- SUTTER Michel (titulaire)
- M. WURTZEL André (suppléant)

Brigades vertes :

- Mme FERFLAMM Martine (titulaire)
- Mme ZINGLE Mireille (suppléant)

ADAUHR - Agence Technique Départementale :

- M. ADRIAN Daniel, Maire

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des pompiers de Landser – Schlierbach – Dietwiller – Steinbrunn-le-Bas (S.I.V.U.)

- M. ADRIAN Daniel, Maire (titulaire)
- M. WURTZEL André (titulaire)
- M. MERCIER David (suppléant)
- Mme ZINGLE Mireille (suppléant)

Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (C.C.I.S.P.V.)

- M. WURTZEL André (titulaire)
- M. MERCIER David (suppléant)
- Mme BARTHELEMY Carine (suppléant)

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire de la présente délibération à compter du 23 mars 2026

**Le Maire
Daniel ADRIAN**



**La secrétaire
Charlène KEMPF**

